



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Basse-Terre, le 15 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ

12^{ème} édition de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe 2022

Soyez acteurs de la sécurité en mer

La Route du Rhum - Destination Guadeloupe est désormais lancée et les premiers skippers sont attendus dès ce mercredi 16 novembre 2022, au large de Basse-Terre puis à Pointe-à-Pitre.

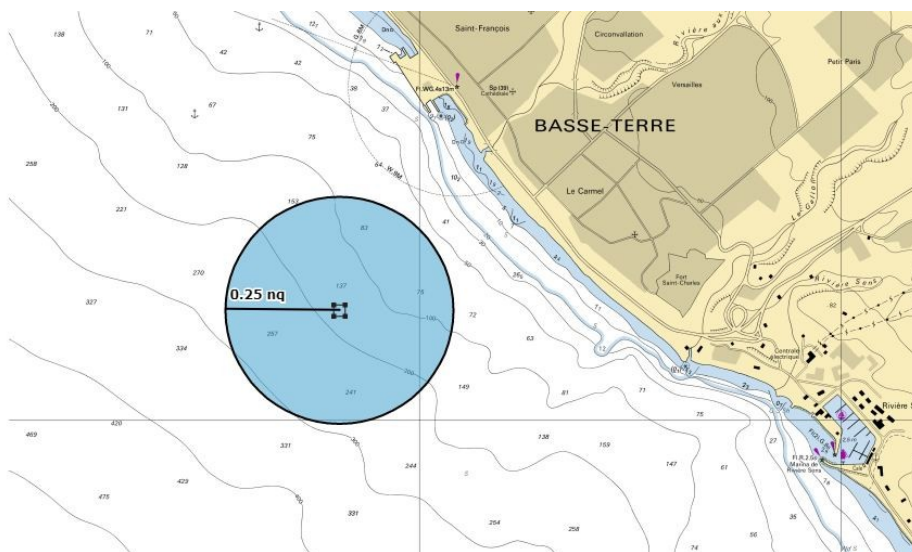
Pour que la fête ne soit pas ternie par des actes d'imprudence, la Préfecture rappelle les mesures de sécurité à respecter.

Première de ces mesures, il est interdit de s'approcher à moins de **150 mètres** d'un concurrent en course, comme il convient de ne jamais évoluer devant les concurrents, car les accélérations et les changements de cap peuvent être très soudains.

Des zones réglementées ont été créées et seront activées à l'approche des concurrents (diffusion d'avis aux navigateurs sur les canaux 16 et 12).

Basse-Terre :

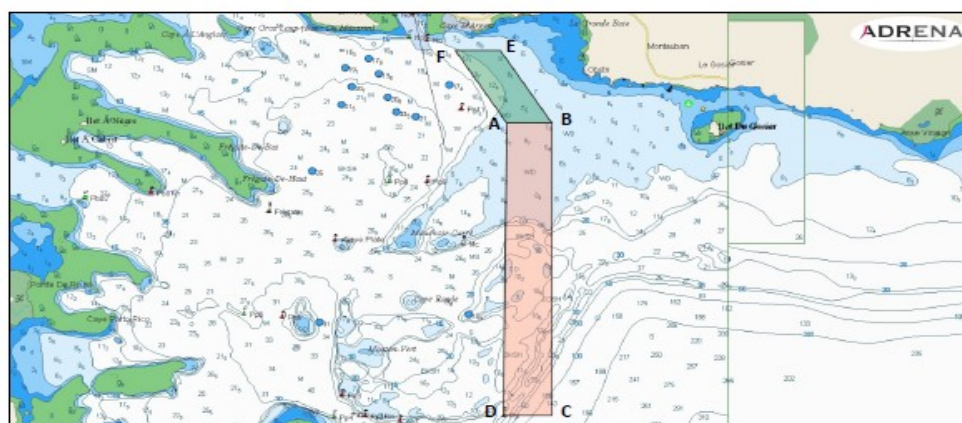
➔ Il est interdit de naviguer dans une zone circulaire de 0,25 mille marins (463 m) de rayon autour de la bouée de Basse-Terre afin de permettre aux concurrents de passer cette marque de parcours en toute sécurité.



Pointe-à-Pitre :

- ➔ La navigation est interdite dans le « corridor d'approche » de la ligne d'arrivée (en rouge ci-dessous) et la zone « de prise en charge » (en vert).
- ➔ Les véhicules nautiques à moteur (VNM) et les engins de plage ne sont pas autorisés à naviguer dans la circonscription administrative du Grand port maritime de Guadeloupe (GPMG) pendant les phases d'arrivées.

ZONES RESTREINTES « CORRIDOR D'APPROCHE » ET « DE PRISE EN CHARGE » :



Zone « Corridor d'approche ligne » (en rouge) :

	COORDONNEES WGS 84	TYPE
A	16° 12, 000 N - 061° 31', 100 W	Position de la bouée Ouest de la ligne d'arrivée
B	16° 12, 000 N - 061° 30', 750 W	Position de la bouée Est de la ligne d'arrivée
C	16° 09, 570 N - 061° 30', 750 W	-
D	16° 09, 570 N - 061° 31', 125 W	Bouée PP

Zone « Prise en charge » (en vert) :

	COORDONNEES WGS 84	TYPE
A	16° 12, 000 N - 061° 31', 100 W	Position de la bouée Ouest de la ligne d'arrivée
B	16° 12, 000 N - 061° 30', 750 W	Position de la bouée Est de la ligne d'arrivée
E	16° 12, 600 N - 061° 31', 150 W	-
F	16° 12, 600 N - 061° 31', 500 W	-

Un dispositif de surveillance mis en place par l'organisateur est présent sur l'eau pour veiller à la sécurité des participants. Les navires concernés arborent un pavillon caractéristique jaune, orange ou noir marqué du logo OC Sport Pen Duick. Les plaisanciers doivent suivre leurs instructions.



Un document présentant les dispositifs de sécurité maritime pour le grand public et les plaisanciers est joint à ce communiqué. Ce document est en cours de diffusion à l'ensemble des navigateurs de la Guadeloupe, via les capitaineries des ports de l'archipel.

Chacun doit également se référer à la décision n° 544/2022 du préfet de la région et du grand port maritime de Guadeloupe qui réglemente la circulation maritime dans la zone côtière de la Guadeloupe ainsi que dans la circonscription administrative du grand port maritime de Guadeloupe, à l'occasion de l'arrivée de la course.

Le non-respect de ces dispositions expose les plaisanciers à des reconduites à quai et une suspension immédiate du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur.

La décision n° 544/2022 est consultable sur le site internet de la préfecture : www.guadeloupe.pref.gouv.fr

Rappel des règles de bonnes conduites et de sécurité à respecter en mer :

- Ne sortez jamais seul en mer.
- Respectez toujours la capacité maximale d'emport de passagers.
- Portez une brassière de sauvetage en permanence, en particulier à bord des semi-rigides.
- Portez en permanence le coupe-circuit à bord des semi-rigides.
- Veillez en permanence les canaux VHF 16 et 12.
- Demandez à votre équipage de surveiller le plan d'eau autour de vous.
- N'accélérez pas brutalement, et prévenez votre équipage le cas échéant.
- Évoluez à des vitesses adaptées aux circonstances.
- Ralentissez toujours dans les zones à fort trafic.
- Vérifiez vos feux de navigation pour les arrivées nocturnes.